

# Compte rendu

## Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 16 septembre 2022

### Participants

#### Membres du Bureau

Région africaine – M<sup>me</sup> Precious Matsoso (Afrique du Sud)  
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)  
Région de l'Asie du Sud-Est – D<sup>r</sup> Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)  
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)  
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)  
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

#### Secrétariat

D<sup>r</sup> Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence  
M<sup>me</sup> Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique  
D<sup>re</sup> Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence  
M. Steven Solomon, Juriste en chef  
M. Kenneth Piercy, Juriste principal  
M<sup>me</sup> Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

### RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

#### 1. Discussion sur les travaux préparatoires des consultations informelles ciblées

- Le Secrétariat a donné un aperçu des travaux préparatoires des quatre consultations informelles ciblées qui seront menées par le Bureau de l'organe de négociation et a confirmé le modérateur proposé. Le Secrétariat a également fait le point sur l'état d'avancement des travaux concernant la première consultation informelle ciblée sur les questions juridiques, prévue pour le 21 septembre 2022, y compris les experts confirmés et la coordination avec le modérateur.
- Les membres du Bureau ont exprimé leurs vues sur les modalités et la structure proposées pour le débat et ont suggéré des améliorations visant à renforcer l'interaction entre les experts, les États Membres et les parties prenantes concernées. Celles-ci consisteraient en une séance de discussion et de réflexion avec les États Membres et les parties prenantes concernées, et la soumission de questions écrites avant la réunion. Le Secrétariat a été prié d'envoyer le projet de note de synthèse pour la session consacrée aux questions juridiques.

#### 2. Le point sur les contributions/commentaires écrits sur l'avant-projet

- Au 15 septembre, le Secrétariat avait reçu des contributions écrites d'États Membres (26 communications), de groupes de pays (3 communications) et de parties prenantes concernées (32 communications), allant de propositions précises de modification du texte à des observations générales sur l'avant-projet. En outre, le Secrétariat a noté qu'un État Membre avait demandé une prolongation du délai pour soumettre une contribution.
- Le Bureau s'est félicité du niveau d'engagement des différentes Régions et a noté qu'en plus des contributions écrites, les États Membres avaient de multiples occasions de contribuer à l'avant-projet, notamment par le biais de déclarations lors de la deuxième réunion de l'organe de

négociation, de la deuxième série d'auditions publiques, des consultations régionales et des consultations informelles ciblées. Le Bureau s'est félicité de la discipline dont ont fait preuve ceux qui se sont efforcés de respecter le délai et a discuté de l'impact d'une éventuelle prolongation des contributions écrites, qui aurait une incidence négative sur le calendrier convenu menant à la troisième réunion de l'organe de négociation, ainsi que des progrès en vue de l'élaboration du projet préliminaire conceptuel. Conscient de ce qui précède, tout en reconnaissant l'importance de l'inclusivité, le Bureau a décidé de ne pas prolonger le délai pour les contributions écrites, notant les multiples possibilités offertes aux États Membres et aux parties prenantes concernées de poursuivre leur engagement.

### **3. Le point sur les travaux préparatoires de la deuxième série d'audiences publiques**

- Le Secrétariat a présenté les travaux préparatoires de la deuxième série d'audiences publiques prévue les 29 et 30 septembre 2022, et décrit la structure innovante adoptée consistant en des communications vidéo reçues via une plateforme spéciale. Le Secrétariat a également souligné les activités de sensibilisation et de communication mises en place pour promouvoir l'événement, notamment par le biais du site Web de l'OMS, des articles de presse et des médias sociaux, avec le soutien, entre autres, des partenaires et des personnalités engagées aux côtés de l'OMS. En ce qui concerne les résultats des audiences publiques, le Secrétariat a rappelé que, comme convenu à la deuxième réunion de l'organe de négociation, un rapport succinct des audiences publiques sera établi et les résultats qui en seront issus serviront à l'élaboration du projet préliminaire conceptuel.

### **4. Autres questions liées aux travaux de l'organe de négociation**

- Le Bureau a discuté des évolutions récentes au niveau multilatéral en ce qui concerne les travaux de l'organe de négociation et a évoqué, dans ce contexte, l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à la tenue d'une réunion de haut niveau sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, ainsi que le point présenté oralement par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au cours de la cinquante et unième session du Conseil des droits de l'homme.

= = =